

Le Mot du Maire

Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages.

En dépit de ce contexte toujours troublé, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal de La Forclaz que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix, de santé et de réussite dans tous les domaines de la vie !

Cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil directeur de notre action au quotidien. C'est ce que font Corinne et Joël, restaurateurs à l'auberge du Bois du Cornet, qui continuent à être au service de la population en préparant et en livrant du pain et des repas à domicile. Ils ont à cœur de soutenir et d'apporter un peu de réconfort à la population. Récemment, et avec l'accord de la municipalité, ils ont décidé de créer un lieu de rencontre intergénérationnel

autour du livre, et c'est à l'auberge du Bois du Cornet que va être créée la bibliothèque municipale.

Nous nous acheminons vers le printemps et des perspectives positives s'offrent à nous.

Certains de nos gros projets, comme les travaux de remplacement des menuiseries du bâtiment communal vont démarrer. L'accessibilité de ce bâtiment aux personnes à mobilité réduite, étudiée lors de la précédente mandature, verra le jour également. Par contre, nous sommes contraints de reporter l'extension de l'assainissement de Belmont car l'Agence de l'eau, contributeur majoritaire, ne finance plus les extensions de réseaux.

Même si les travaux engagés ont déjà reçu un financement de l'état et des collectivités, la contribution de la commune reste importante et il faut réduire certaines dépenses. C'est ainsi que l'éclairage public sera éteint la nuit



à compter de fin février.

J'associe à la réduction des dépenses, les employés communaux qui font un travail remarquable dans la commune et nous évite souvent l'intervention d'entreprises extérieures.

L'investissement de tous nos agents, dans tous les services, est indispensable au bon fonctionnement de notre commune, ce qui n'est plus à démontrer. Cette implication au quotidien, trouve d'ailleurs un écho tout particulier en cette période. Qu'il me soit permis ici de les en remercier chaleureusement.

Belle année à vous tous !

Maryse GRENAT



Dans ce numéro

Temps forts 2

Noël 4

Travaux réalisés 6

Travaux à venir 7

Création bibliothèque 8

Informations diverses 9

Etat civil 10

A la recherche de nos ancêtres argentins 10

A la rencontre de notre histoire 11

Informations pratiques 12

Les temps forts

Visite de Monsieur le sous-Préfet

Richard-Daniel Boisson, sous-Préfet de Thonon-les-Bains, est venu à la rencontre des élus de La Forclaz le jeudi 29 octobre. Ceux-ci ont été très honorés de l'attention portée à leur village, malgré des conditions sanitaires bien particulières.

Après une présentation de la commune, Madame le Maire a évoqué les objectifs de la municipalité pour les prochaines années et a présenté les projets en cours et à venir. Elle a insisté sur les gros dossiers d'investissement comme l'accessibilité du bâtiment communal et le réseau d'assainissement, qui nécessitent une enveloppe budgétaire conséquente. L'édile a remercié les services de l'État pour la subvention accordée pour l'isolation du bâtiment communal et dont les travaux devraient démarrer début 2021.



À son tour, le représentant de l'État a assuré la municipalité de son soutien et confirmé qu'il porterait un regard attentif sur les dossiers présentés.

Election de Cyrille Gallay en tant que 1er adjoint au Maire

Pour des raisons professionnelles, le 18 novembre 2020, Marie-France Vignes a démissionné de ses fonctions de 1ère adjointe au Maire. Cependant, elle conserve son poste comme conseillère municipale de La Forclaz et nous la remercions pour son engagement.

Une nouvelle élection a été organisée lors du conseil municipal du 25 novembre 2020 et Cyrille Gallay a été élu 1er adjoint avec 9 voix pour et un vote blanc.

L'ensemble du conseil municipal remercie Cyrille et le félicite pour son élection. Il lui assure son entière confiance pour cette mission qu'il connaît bien pour l'avoir exercée au cours des douze dernières années.

Cérémonie du 11 novembre 2020

La cérémonie du 11 novembre 2020 qui commémorait les 102 ans de l'Armistice de la première guerre mondiale s'est déroulée dans un contexte bien particulier, sans public et sans la présence des enfants. Seuls deux anciens combattants, Rémy Requet et Denis Requet étaient présents ainsi que les membres du conseil municipal, le directeur d'école et les épouses des combattants.

Monsieur le président des anciens d'AFN, Rémy Requet, a lu le message de l'UDAC (Union Départementale des Associations de Combattants et de victimes de guerre), puis Madame le Maire, à son tour, a fait part du message de la ministre déléguée aux armées.



La commémoration de la Victoire et de la Paix, jour anniversaire du 11 novembre est un hommage rendu à tous les morts pour la France. Les noms des militaires morts au champ d'honneur depuis un an ont été énoncés par Gilles Grenat, 2ème adjoint.

Monsieur le président de l'AFN et Madame le Maire ont déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts en hommage à tous ceux qui ont laissé leur vie au champ de bataille.



La transmission de la mémoire est l'une des missions de l'École. Aussi, nous espérons que les enfants seront présents lors des prochaines commémorations.

Les enfants à la patinoire

Avec l'arrivée de l'hiver et dans l'impossibilité de dévaler les pentes de nos belles stations de ski, les enfants de l'école élémentaire de La Forclaz ont pu se faire plaisir sur la glace de la patinoire de Morzine.

Ces sorties du vendredi après-midi rentrent dans le cadre des activités scolaires, et donc du programme national. Elles ont naturellement été encadrées par notre directeur d'école, Baptiste Ville et d'un moniteur de la patinoire.



Toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur, les enfants ont pu apprendre à patiner et ont pu acquérir des nouvelles aptitudes, tout en glissant, en faisant des zigzags, en s'attrapant et naturellement en tombant dans la bonne humeur et joie avec leurs copains.

On remercie les parents qui se sont mobilisés pour accompagner la classe pendant ces sorties et apporter une aide au maître pour la surveillance des enfants.

Noël à l'école

Vendredi 18 décembre, début des vacances de Noël, c'était la fête à l'école.

Ce jour-là, Madame le Maire et le conseil municipal avaient invité les enfants, les personnels de l'école et du périscolaire à déjeuner à la salle des fêtes.

Ce fut un moment d'échanges et de joie autour d'un succulent repas de Noël préparé pour l'occasion. La bûche au chocolat a rencontré un

franc succès laissant ainsi les assiettes vides.

Après le repas, les enfants sont retournés à l'école et ont croisé le Père Noël, chargé de sa hotte remplie de cadeaux. Tous ont reçu un présent, preuve qu'ils ont été sages. Après la distribution, le Père Noël s'en est allé rejoindre son traineau qui l'attendait, promettant de revenir l'an prochain.



C'est le moment du repas !



Décorations réalisées par les enfants au périscolaire

Un colis gourmand pour régaler nos aînés !

Compte tenu de la crise sanitaire, le repas de Noël offert habituellement aux aînés (de plus de 65 ans) par la mairie, a dû être annulé.

Mais pour ne pas rester sur cette note, les membres du CCAS composés de Glesener Guillaud Monique, Vignes Marie France, Grenat Sylviane, Ancey Karen, Hauteville Ludivine, Riga Anne, Gallay André, Montes Antonio ont choisi des paniers gourmands garnis de terrines, d'une bouteille de vin, de pain d'épices et autres douceurs.

Au total, 46 colis ont été livrés début décembre pour apporter un peu de réconfort en cette période si particulière.

Le conseil municipal a apprécié l'accueil que leur a réservé les aînés.

Madame le Maire a remis personnellement le colis gourmand aux deux doyens de la commune.



Berthe Gallay en présence de sa fille Colette, petite-fille Laetitia et ses arrières petits-enfants Alais et Raphaël

Francis Morel en présence de ses filles, Claire et Sabine, de sa petite-fille Roselyne et son arrière petite-fille Noémie



Travaux réalisés

Démoussage du toit de l'église

Le toit de l'église étant recouvert d'une épaisse couche de mousse conduisant à sa dégradation, une intervention de dé-moussage et un traitement ont été réalisés par l'entreprise Bondaz début novembre.



Travaux au cimetière et dé-moussage des allées



Des travaux d'entretien ont été réalisés par les employés communaux Hervé et Yves durant le dernier trimestre 2020, à savoir : Le dé-moussage des allées et des escaliers, le remplacement des dalles dégradées sur la partie inférieure du cimetière et la restauration du mur longeant l'allée conduisant au cimetière.

Changement des barreaux de la barrière de protection surplombant le cimetière

La barrière de protection du cimetière ayant été dégradée au fil du temps par des chutes de pierres, notamment début août et afin d'assurer la sécurité des visiteurs, 14 barreaux ont été remplacés courant novembre. En raison du froid, les travaux de peinture seront terminés au printemps.



Aménagement de l'espace en bordure de Dranse et location d'une partie à TP-GGR

Gilles Grenat a réalisé bénévolement l'aménagement du parking en bordure de Dranse et nous le remercions. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la location d'une partie de l'espace à l'entreprise TP-GGR



Remplacement des barrières en bordure de la départementale par des murs de protection entre le hameau des Chavanettes et celui du Cruet, travaux réalisés par le département.



Travaux à venir

Réduction de la facture de l'éclairage public

Afin de réduire de manière substantielle la facture de l'éclairage public, la municipalité a recherché des solutions sans perturber le bien-être de la population.

Elle a décidé de prendre deux mesures à partir de fin février 2021 :

L'éclairage de nuit sera coupé entre 23 h et 5 h du matin. Il faudra au préalable installer une horloge astronomique. L'économie dégagée représente 50 % de la facture actuelle et le coût de l'installation sera amorti en une année.

Des points lumineux seront également désactivés, en particulier au col du Grand Taillet, au virage de Belmont et aux endroits inutiles.

Ce qui représente encore une économie de plus de 1000 €.

La solution la plus avantageuse aurait été le remplacement du parc lumineux en LED mais le coût de l'installation (remplacement de tous les coffrets) est trop important et serait amorti en 25 ans. Pour l'instant, cette solution a été abandonnée.

Réfection de la route de Tréchauffé

Création d'une bibliothèque au sein du village

Depuis de nombreuses années, la bibliothèque municipale a fermé laissant un vide culturel à La Forclaz. Après des échanges avec les aubergistes Corinne et Joël, nous avons décidé de réimplanter une bibliothèque au centre du village, au sein de l'Auberge « Le Bois du Cornet ».

Corinne et Joël Charroppin vous présentent le projet :

« La mairie et moi-même souhaitons vous faire part d'un projet qui nous tient à cœur. Il s'agit d'utiliser de façon plus complète les locaux de l'auberge en y intégrant un petit centre socioculturel et notamment une bibliothèque municipale que nous gérerons bénévolement. Nous sommes en train de monter ce projet avec le concours du Réseau des Bibliothèques de la Communauté de Communes.

L'idée est de réserver l'auberge tous les mercredis à des rencontres intergénérationnelles

autour de la lecture, de consultation de revues, de jeux ou autres activités manuelles qui pourraient vous intéresser ; et d'avoir un lieu dédié permettant par exemple d'organiser la venue d'auteurs régionaux, de conteurs... Et bien sûr nous souhaitons une bibliothèque vivante pour promouvoir la lecture auprès des plus jeunes, en partenariat avec l'école communale, et pour offrir le meilleur choix d'ouvrages à tous les passionnés de lecture.

Si vous souhaitez apporter votre contribution à ce projet,

vous pouvez le faire par le don de livres, en bon état bien sûr, ou nous déposer vos revues quand vous les aurez lues.

Pour plus de renseignements, contacter le 06 28 75 31 36 ou le 04 50 73 37 78.

Nous espérons que ce projet vous plaira autant qu'il nous enthousiasme ! »

Quand les conditions sanitaires le permettront, nous nous retrouverons pour l'inauguration de cette bibliothèque et tous, nous ferons en sorte de la faire vivre.



Un petit mot de Corinne

Joël et moi-même tenions à vous présenter tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année. Que 2021 vous apporte encore plus que les autres années, une très bonne santé et beaucoup de bons moments avec vos proches.

Espérons que nous pourrons bientôt de nouveau vous proposer de bons petits plats dans notre jolie auberge, et des instants conviviaux autour d'un bon verre.

En attendant, nous avons à cœur de vous remercier du fond du cœur d'avoir continué à nous faire travailler malgré la crise sanitaire et toutes les restrictions qui nous sont imposées. Votre solidarité ainsi que le soutien de la mairie nous ont permis de garder la tête hors de l'eau et de continuer à nous battre pour l'avenir du seul commerce de la commune. Le premier avril 2021, nous fêterons les cinq ans de notre arrivée en tant que gérants du Bois du Cornet.

Informations diverses

Transfert de la trésorerie du Biot à Thonon le 1er janvier 2021 et conséquences sur le service aux usagers

Depuis le 1er janvier 2021, la trésorerie du Biot a été transférée à Thonon-les Bains.

Pour le paiement des impôts et autres questions relatives aux impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, prélèvement à la source...), s'adresser au service des impôts des particuliers de Thonon, par courriel à sip.thonon-les-bains@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone au 04 50 26 79 00

Votre espace sécurisé : impots.gouv.fr ou au 0809 401 401

Pour le paiement des services publics locaux (eau, crèche, cantine, loyers...),

S'adresser au service de gestion comptable de Thonon, par courriel à t074031@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone au 04 50 83 01 10

En cas de difficultés, la permanence de France Services du Haut-Chablais à Montriond ou à Vailly, peut vous aider dans vos démarches (v fiche jointe)

Des lieux de paiement de proximité sont opérationnels à Morzine et à St Jean d'Aulps :

Bar Tabac le Calumet, 102, rue du Bourg à Morzine

Bar le Méditerranée, 1728, route des Grandes Alpes à Saint Jean d'Aulps.

Centre de vaccination de Saint Jean d'Aulps

Les services de la Communauté de Communes du Haut Chablais (CCHC) et les médecins des différentes communes se mobilisent en collaboration avec l'Etat et l'Agence Régionale de Santé pour vacciner au plus vite les personnes de 75 ans et plus.

La CCHC a reçu l'autorisation du Préfet de la Haute Savoie pour ouvrir un centre de vaccination dans les locaux de la Maison de Santé situés au 58 impasse Alexis Léaud à Saint Jean d'Aulps.

La marche à suivre pour vous faire vacciner est la suivante :

Prendre rendez-vous sur Doctolib de préférence ou par téléphone au 06 12 52 94 10.

Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter votre médecin traitant pour avoir des explications préalables. Ce n'est pas une obligation, mais une bonne solution pour avoir son avis.

Le jour de votre vaccination, pensez à venir muni de votre carte d'identité et de votre carte vitale.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, appelez au 06 12 52 94 10, les services organiseront votre transport aller-retour.

Etat civil

Mariage de Nathalie et de Jean-Michel le 18 novembre 2020

Nathalie PHAN et Jean-Michel FREY se sont unis par les liens du mariage, le mercredi 18 novembre 2020. Ce fut une grande joie pour Madame le Maire de célébrer son premier mariage et de partager le bonheur de ce couple très heureux.

La municipalité félicite les nouveaux mariés et leur présente ses meilleurs vœux de bonheur et de longue vie ensemble.



A la recherche de nos ancêtres argentins

Dimanche 10 janvier, nous étions en direct depuis la Mairie avec la ville de Villaguay en Argentine (à 500 kms au Nord-Est de Buenos Aires)

Cet échange fait suite à des recherches généalogiques réalisées par une descendante de Joseph Alexandre Brélat, Marie-Louise Guiraud née Gallay dont l'ancêtre a rejoint l'Argentine le 3 mars 1890 et y a fondé une famille. Une équipe de reporters s'était déplacée en Mairie afin de réaliser un reportage sur le village natal de cet ancêtre.

Quatre forclans ont émigré en Argentine à cette époque, à la recherche de meilleures conditions de vie. Nous serons très heureux de recevoir nos amis argentins à La Forclaz quand les conditions sanitaires le permettront.



Joseph Brélat, son beau-père et sa fille Juana



Maison de Joseph Brélat en Argentine

Evelina, descendante de Joseph Brélat avec son mari et leur fille Ana Luz



A la rencontre de notre histoire : A l'époque de l'Agence Postale...

L'Agence postale a été créée en 1928. Elle a été tenue pendant deux ans, par François Gallay. Puis en 1930, sa sœur, Simone Gallay a pris la suite.

L'établissement était situé au centre du village, là où habitent actuellement Valérie et Thierry Vuattoux.

Cette agence offrait tous les services postaux (acheminement et distribution du courrier, mandats, colis, pension des retraités, téléphone, télégramme...)

Une petite pièce de quelques mètres carrés avait été réservée par Simone pour y accueillir l'Agence postale : Une petite table, une petite armoire pour y

stocker le matériel nécessaire à son activité et un téléphone accroché au mur pour permettre aux



habitants de joindre leur correspondant.

A l'époque, les conditions de vie et d'acheminement du courrier étaient précaires et se faisaient à pied sur des sentiers caillouteux afin d'accéder aux différents hameaux.

Mademoiselle Simone, comme certains l'appelaient, était une figure exceptionnelle, quand on imagine l'engagement sans faille qui a été le sien pendant des dizaines d'années.

Servant le village par toute saison, même quand la pluie bat, ou le froid se fait dur et les chemins glissants, en remontant jour après jour le plus ou moins lourd sac de courrier qu'elle allait chercher à l'embranchement de la route de Morzine, puis en gardant au long de la journée ce petit téléphone collectif accroché sur le mur de la pièce d'entrée.

Une fois de retour à l'Agence postale, elle triait le courrier par hameau. Ensuite, celui-ci était distribué par Athanase Gallay qui était également le secrétaire de Mairie et le propriétaire de l'hôtel restaurant (actuellement maison de Jean-Louis Schmidt). En cas d'empêchement, la distribution revenait à Simone.

Certains habitants avaient une admiration sans borne pour Mademoiselle Simone et reconnaissaient son dévouement, son indépendance et sa vie solitaire pleinement assumée.

Son lieu de vie restreint à la cuisine, seule pièce chauffée, avec sa porte entr'ouverte l'été, et la photo de Gina Lollobrigida sur la paroi du fond, était un point de rassemblement, un peu à l'instar d'un café. Simone savait écouter.

Avec Simone s'en est allé tout un pan de connaissances sur la vie et l'évolution du village au long du XXe siècle, de l'étroite route caillouteuse des années trente, sans oublier le chemin qui commence au tour-

nant du Moulin, et qu'elle prenait alors tous les jours, au confort moderne d'aujourd'hui.

Simone était douée d'une mémoire fabuleuse. Par exemple, elle connaissait dans le détail



Simone Gallay devant l'Agence Postale

toutes les dates de naissance qu'elle rappelait volontiers aux visiteurs qui l'interrogeaient.

Elle a quitté ses fonctions en 1989 pour une retraite bien méritée. Pour la remercier et lui rendre hommage au moment de son départ, Jean-Claude GRENAT, Maire, au nom du conseil municipal, lui a offert un bel appareil de télévision. Elle en avait été profondément touchée.

Commune de
La Forclaz

MAIRIE

115 CHEMIN DES
ECOLIERS

74200 LA FORCLAZ

Retrouvez-nous
Sur le site web :
laforclaz74.fr

Informations pratiques

Accueil en mairie :

Téléphone : 04 50 71 76 44

Mail : mairielafortclaz@orange.fr

Sylviane GRENAT : secrétaire

Mardi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 13h30 - 17h

Maryse GRENAT : Maire 06 83 86 06 54

Permanences : idem secrétariat / Sur Rendez-vous

CYRILLE GALLAY : 1er adjoint 06 07 37 29 74

Sur Rendez-vous

Gilles GRENAT : 2ème adjoint 06 77 56 73 12

Sur Rendez-vous



Numéros utiles

Gendarmerie de Montriond : 04 50 79 13 12

Pompiers : 18

Urgences/Smur : 15 ou 112

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

Assistante sociale France services : 04 50 33 23 98

Communauté Communes du Haut Chablais : 04 50 72 14 54

Déchetterie La Vignette / Le Biot : 04 50 72 91 83 du mardi au vendredi :
13h45 à 17h30 / samedi : de 9h à 12h et 13h45 à 17h30

EHPAD (pôle d'activités et de soins adaptés) pour accueil de jour :
04 50 74 41 45

Office Tourisme Vallée d'Aulps : 04 50 79 65 09

Père Nicolas au Presbytère de Morzine : 06 29 65 80 23

France Services : 04 50 80 48 05 ou 04 50 80 48 08

